



Sites contaminés : le point sur la pratique dans les cantons romands

Mardi 29 mai 2012 | IDHEAP, Chavannes-près-Renens



Institut de hautes études en administration publique
Swiss Graduate School of Public Administration



Objectifs

Le 29 juin 2011, à Soleure, l'Association pour le droit de l'environnement (ADE/VUR) consacrait son colloque annuel principal au droit des sites contaminés. Les concepts de base de cette législation, les développements législatifs et jurisprudentiels et les questions de mise en œuvre dans la pratique de cantons tels Zürich étaient abordés par des orateurs essentiellement alémaniques, dont les contributions ont été publiées dans le volume 6 du Droit de l'environnement dans la pratique (DEP). L'importance pratique de ce domaine de la législation environnementale, ses incidences économiques et les questions – notamment procédurales – qui demeurent ouvertes justifient d'approfondir la réflexion en se focalisant sur la situation dans les cantons romands. La journée d'étude du 29 mai 2012 sera ainsi l'occasion de croiser les analyses académiques des points saillants du dispositif légal, à partir de situations emblématiques telles que Bonfol, avec les expériences des responsables des autorités compétentes dans les cantons romands – sans oublier le point de vue propre aux juridictions administratives. Les exposés et discussions viseront également à mettre en exergue les instruments à disposition des entreprises et autorités pour gérer les responsabilités par la voie contractuelle.

Public visé

Avocats, fonctionnaires, juristes d'entreprises, organisations de protection de l'environnement, journalistes.

Intervenants

Alain Davit, chef de secteur des sites pollués, service de géologie, sols et déchets, canton de Genève

Gérald Burnier, Dr en chimie, responsable de la division Assainissement, Service des eaux, sols et assainissement, canton de Vaud

Hélène Demougeot-Renard, Dr ès Sciences, ingénieure géologue, DEA physico-chimie des surfaces, Ingénieure sites pollués au Service de l'énergie et de l'environnement (SENE) du canton de Neuchâtel

Romano Dalla Piazza, Dr ès sciences, Collaborateur scientifique, Service de l'environnement du canton de Fribourg

André Kissling, Dr en géologie, collaborateur scientifique, Office des eaux et déchets, canton de Berne

Peter Knoepfel, Professeur, IDHEAP

Daniel Peregrina, avocat, Genève

Isabelle Romy, Dr en droit, avocate, Zürich, Professeure associée à l'Université de Fribourg et à l'EPFL

Robert Zimmermann, Dr en droit, Juge au Tribunal cantonal vaudois, Cour de droit administratif et public

Programme

- 8h45 Café de bienvenue, accueil des participants, remise de la documentation
- 9h00 **Ouverture, mot de bienvenue**
Professeur Martial Pasquier, Directeur de l'IDHEAP
- 9h10 **Introduction à la thématique de la journée**
Nicolas Wisard, Dr en droit, avocat, Genève – Comité ADE
- 9h30 **Le cas de Bonfol : questions aux juristes**
Professeur Peter Knoepfel, IDHEAP
- 10h40 **Table ronde I : De l'investigation à l'assainissement, expériences dans les cantons**
- **Investigations :**
 - les aléas des milieux naturels ;
 - l'évaluation des rapports
 - **Cadastre des sites**
 - **Gestion et suivi des mesures d'assainissement :**
 - exécution : mise en œuvre et difficultés
 - aspects procédurales
- Représentants des services cantonaux compétents - Robert Zimmermann, Dr en droit, juge au Tribunal cantonal VD
- 12h15 Repas
- 13h30 **La charge des frais : quel « perturbateur » pour quels coûts ?**
Me Daniel Peregrina, avocat, Genève
- 14h00 **Transfert des responsabilités en cas de cession d'entreprise et en matière successorale**
Professeur Isabelle Romy, Université Fribourg/EPFL, avocate
- 14h45 **Table ronde II : Expérience sur la question des coûts, tour d'horizon des pratiques cantonales en Romandie**
- **Critères matériels de répartition**
 - **Aspects procédurales**
- Représentants des services cantonaux compétents
- 16h00 **Clôture du séminaire**
Ariane Ayer, Dr en droit, avocate, Fribourg – Comité ADE

Date

Mardi 29 mai 2012, de 08.45 h à 16.30 h

Lieu

IDHEAP, Institut de Hautes Etudes en Administration Publique

Aula

Rue de la Mouline 28

1022 Chavannes-près-Renens

Plan d'accès (recommandé en transports publics !) : <http://idheap.ch/parking>

Frais

Membres de l'ADE	CHF	380.–
Non-membres	CHF	440.–
Etudiant(e)s*, assistant(e)s ou avocats stagiaires	CHF	100.–
Collaborateurs de l'IDHEAP	CHF	190.–

* prière de joindre la photocopie de la carte d'étudiant(e)

Sont compris dans la taxe d'inscription au séminaire: le café, le repas et la documentation, ainsi que le numéro spécial du DEP.

Les membres collectifs ont droit à 3 participations à prix réduit.

Délai d'inscription: 25 mai 2012

A réception de votre inscription, vous recevrez la confirmation d'inscription et la facture. Les frais d'une annulation d'inscription après le 25 mai 2012 s'élèvent à CHF 100.– ; à partir du 26 mai, nous vous facturerons la totalité de la taxe. Etant donné que le nombre de places est limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

Organisation/Animation/Information

Association pour le droit de l'environnement

info@vur-ade.ch / www.vur-ade.ch

Ariane Ayer, Dr en droit, avocate, Fribourg

André Jomini, juge cantonal, Président de la Cour des assurances sociales, Lausanne

Nicolas Wisard, Dr en droit, avocat, Genève

En collaboration avec

IDHEAP, Institut de Hautes Etudes en Administration Publique